

**De:** mercier.ca@sympatico.ca  
**Envoyé:** 1 octobre 2019 23:39  
**À:** 'Nathalie.Roy.MOTA@assnat.qc.ca'  
**Cc:** 'Caroline Cossette (caroline.cossette@stbruno.ca)'; 'Isabelle Bérubé (isabelle.berube@stbruno.ca)'; 'Jacques Bédard (jacques.bedard@stbruno.ca)'; 'Joël Boucher (joel.boucher@stbruno.ca)'; 'Louise Dion (louise.dion@stbruno.ca)'; 'Marilou Alarie (marilou.alarie@stbruno.ca)'; 'Vincent Fortier (vincent.fortier@stbruno.ca)'; Ludovic Farand (ludovic.grise@stbruno.ca); Martin Murray; Martin Murray; Jean Martel (Jean.Martel@boucherville.ca); Jean Martel (mairie@boucherville.ca); 'Lise Roy (lise.roy@boucherville.ca)'; 'Jacqueline Boubane (jacqueline.boubane@boucherville.ca)'; 'Magalie Queval (magalie.queval@boucherville.ca)'; 'François Desmarais (francois.desmarais@boucherville.ca)'; 'Anne Barabé (anne.barabe@boucherville.ca)'; 'Josée Bissonnette (josee.bissonnette@boucherville.ca)'; 'Raouf Absi (raouf.absi@boucherville.ca)'; 'Isabelle Bleau (isabelle.bleau@boucherville.ca)'; Frédéric Khalkhal (fkhalkhal@versants.com); Ali Dostie (adostie@gravitemedia.com); 'lareleve@lareleve.qc.ca'  
**Objet:** Agglomération de Longueuil - Quelles sont les étapes complétées après un an?  
**Pièces jointes:** CAQ Scenario 2019 répartition pop et PF SLM.xlsx

Mme La Députée,

En ce 1<sup>er</sup> octobre 2019, nous avons célébré le premier anniversaire de l'accession au pouvoir de la Coalition Avenir Québec, qui est également une première pour ce parti. Cela permet maintenant non seulement au parti, mais également aux députés élus de la CAQ de pouvoir donner suite aux engagements et promesses pris lors de la dernière campagne électorale. Au cours de cette période qui a précédé le scrutin du 1<sup>er</sup> octobre 2018, vous avez participé le 9 septembre 2018 à un débat à Saint-Bruno, organisé par l'Association des propriétaires de Saint-Bruno et l'hebdomadaire Les Versants où les représentants des principaux partis étaient présents. L'animateur de ce débat, le journaliste Frédéric Khalkhal, a interrogé les candidats sur certains thèmes chers aux électeurs de la circonscription. Parmi ceux-ci et non le moindre, il y avait celui touchant l'agglomération de Longueuil dans laquelle les Montarvillois et Bouchervillois sont forcés d'adhérer et d'accepter des services fournis par la ville de Longueuil à ses conditions.

À la question posée afin de remédier aux problèmes touchant l'agglomération, vous vous êtes engagés sans ambages, à revoir la formule touchant notamment le calcul des quotes-parts. Voici vos paroles que je reprends au mot à mot :

*« Il faut revoir les iniquités et le calcul des quotes-parts de l'agglomération qui font en sorte que les citoyens de Saint-Bruno paient si cher leur part comparativement aux autres pour somme toute peu de services. Il faut s'assurer qu'il y ait une équité pour tous, tant à Boucherville qu'à Saint-Bruno. »*

Cette déclaration m'a convaincue et d'autres résidants de la circonscription de Montarville, qu'enfin les résidants de Saint-Bruno et Boucherville pouvaient compter sur un parti non traditionnel et une députée convaincue, pour régler l'épineux problème de la quote-part dans l'agglomération de Longueuil. Votre volonté de régler le problème tout en vous assurant que cela est équitable non seulement pour Saint-Bruno, mais également pour Boucherville si je vous ai bien compris est louable et selon moi, ne comporte aucune embûche. D'ailleurs, tous ceux et celles qui comprennent bien la mathématique du calcul de la quote-part, savent que ce qui est bien pour Saint-Bruno est bien pour Boucherville, ce qui est bien pour Boucherville est bien pour Saint-Bruno, ce qui est mauvais pour Saint-Bruno est mauvais pour Boucherville et ce qui est mauvais pour Boucherville est mauvais pour Saint-Bruno. Si par hasard, vous rencontrez une personne qui doute de ce que

j'avance, n'hésitez pas à lui faire suivre le fichier excel ci-joint, qui reconstitue les calculs faits par Longueuil au dollar près et qui permet de valider mon assertion selon des paramètres tarifaires qu'on retrouve à la grandeur du Québec.

Après une année au pouvoir, auriez-vous l'amabilité de me faire part de l'état d'avancement des travaux de la révision de ces iniquités et de ce calcul de la quote-part que vous avez identifiés pour que d'ici deux à trois ans, *les iniquités et le calcul des quotes-parts de l'agglomération qui font en sorte que les citoyens de Saint-Bruno paient si cher leur part comparativement aux autres pour somme toute peu de services*, soient corrigées. Je suis conscient que ceci ne se fera pas en criant ciseau, mais si on veut atteindre la cible au cours de votre mandat actuel, il faut un calendrier et des objectifs d'étapes à atteindre.

Comme ceci présente un intérêt pour tous les résidants et résidentes de Boucherville et Saint-Bruno, je me permets d'inscrire en copie les maires et tous les conseillers de ces deux villes.

Veillez recevoir, Mme La Députée, l'assurance de ma considération distinguée.

**Louis Mercier**

Téléphone: 450-441-2987      Mobile:      514-912-1964

45, rue des Lilas  
St-Bruno-de-Montarville (Québec)  
J3V 2R8

Courriel: [mercier.ca@sympatico.ca](mailto:mercier.ca@sympatico.ca)      Identifiant skype : « louismercier »



**Faites bonne impression avec moins d'impressions et imprimez votre volonté d'un monde plus vert. Pensons à l'environnement.**